

**COMPÉTENCE DES EQUIPEMENTS**

**SPORTIFS INTERCOMMUNAUX**

Affaire suivie, dans le cadre de la gestion déléguée  
des équipements sportifs, par :

Saint-Egrève Ville de Saint-Egrève  
Direction Culture Sport et Vie Associative  
Cyril NEVEUX, Chef du Service des Sports

04.76.56.53.23  
04.76.56.53.67  
cyril.neveux@mairie-st-egreve.fr  
Vos réf. :  
Nos réf. : CN/CP/SPORT2018/LETTRES 210

Le 13 Décembre 2018

**Le Président du SIVOM**  
à

**Monsieur le Président de l'USSE**  
**2 Rue des Brieux**  
**38120 SAINT-EGREVE**

**OBJET : USSE ATHLETISME le 02/06/2019 - Meeting 4H**  
**Réservation installations - Stade intercommunal « J. Balestas »**

Monsieur le Président,

Nous vous confirmons que les élus de la Commission de Gestion des Equipements Sportifs du SIVOM du Néron réunis le 11 décembre dernier, ont validé la demande de réservation ci-dessous :

- Equipements : terrain Honneur, piste d'athlétisme et emplacement carapax du stade « J. Balestas »
- Manifestation : Meeting 4H
- Date : Dimanche 02 Juin 2019 de 7 heures 30 à 23 heures (mise en place, manifestation et rangement compris)
- Organisateur : USSE ATHLETISME

Nous vous rappelons que dans le cadre du plan vigipirate, la Préfecture préconise aux organisateurs de manifestations de ce type d'envergure de contrôler les sacs du public à l'entrée des installations sportives.

Le service des sports reste votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le Président du SIVOM du Néron,  
**Pierre FAURE**

Copie interne :

- PP / GE  
- PV / PL

Copie : SIVOM  
RCCN / 2RFC

